

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 4

Artikel: Déclaration de Monsieur Laurent Fabius
Autor: Fabius, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les relations entre nos deux pays se sont particulièrement développées ces dernières années. La visite du Président de la République en avril 1983, a été la première d'un Chef d'État français depuis celle du Président Fallières en 1910. Les consultations bilatérales au niveau des Ministres ou des experts se sont succédées à un rythme régulier et soutenu. Des habitudes ont été prises. Le Chef d'État nous a d'ailleurs indiqué la voie à suivre en se rendant en juillet dernier à Neuchâtel pour s'entretenir avec le Président de la Confédération en dehors de tout protocole et de tout formalisme.

La présence active de la Suisse au sein des principales instances internationales en fait un interlocuteur privilégié, qui a su allier la réserve que lui impose son statut de neutralité à la volonté de prendre sa part des responsabilités de membre du camp occidental.

Ce rôle vient encore d'être illustré par la récente rencontre à Genève entre MM. Reagan et Gorbatchev.

De même, en s'engageant en faveur d'une coopération européenne accrue dans le domaine de la haute technologie, la Suisse a choisi d'associer ses forces à celles de dix-sept autres nations européennes pour renforcer la compétitivité de l'Europe. Cette orientation dont la France, qui a beaucoup agi pour le projet Eureka, se félicite vivement, permet d'escampter une impulsion nouvelle pour notre coopération bilatérale.

Sur le plan économique notre interpénétration est une réalité : la Suisse est notre septième client et notre treizième fournisseur ; la France se place au deuxième rang des partenaires commerciaux de

Déclaration de Monsieur Laurent Fabius, Premier Ministre

la Confédération. Les quelques difficultés de parcours, par ailleurs inévitables, que nous avons pu rencontrer, ne me paraissent pas avoir porté préjudice à la qualité de nos échanges ; elles ont conduit, au contraire, à la mise en place d'instances de travail et de concertation dont le bilan est positif.

Ainsi ont été créés le groupe de travail « Pharmacie » en 1978 et, en 1981, le groupe de travail sur les problèmes commerciaux bilatéraux.

De même, il convient de se féliciter de la signature, le 12 juillet 1984, d'un accord-cadre dans le domaine de la coopération scientifique et technique qui devrait être suivi d'un autre accord entre le C.N.R.S. et son homologue suisse, le F.N.R.S.

Je ne voudrais pas non plus passer sous silence un événement récent qui fera date dans l'histoire de nos relations culturelles : l'ouverture à Paris, en octobre dernier, du premier centre culturel suisse à l'étranger. Au-delà du rayonnement de la Suisse, l'Hôtel Poussepin, dont le succès se confirme de jour en jour, contribuera à faciliter l'interpénétration de nos cultures et à favoriser une meilleure connaissance de nos peuples.

Pour conclure, je formule le souhait que nous poursuivions ensemble l'œuvre entreprise, que nos relations d'amitié aillent au-delà de celles de simple « bon voisinage » et que la frontière entre nos deux pays soit d'abord un trait d'union.